

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 27/ 08 / 2019

Président : Jacques Issartel

Excusé : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

COURRIER :

PAYS D'ALLEVARD, ISLE D'ABEAU, PONT DE BEAUVOISIN, CLAIX

RAPPEL :

Toute demande faite par un autre moyen que la boîte mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boîte mail de la commission féminine

Et non la sportive

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements
Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire

REUNIONS D'AVANT SAISON

Le 2 septembre à Charantonnay

Le 9 septembre à Seyssinet

Le 16 septembre à St Romans

Le district a été reparté en 9 secteurs (voir la répartition sur « Pratique puis Féminine).

Chaque secteur a des référents féminins (ceux-ci font partie de la Commission Féminine élargie). Les clubs seront prévenus par mail.

DEROGATION

La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec une autorisation médicale délivrée par un médecin fédéral.

NOUVEAUTE

Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G

Le Président

J. Issartel

06 34 87 23 55